

*Initiatives ministérielles*

En terminant, nous, de ce côté-ci de la Chambre, appuyons cette mesure législative parce que nous croyons qu'elle procurera certains avantages aux Canadiens, à ceux qui investissent et déposent dans des institutions financières. Cela dit, il reste beaucoup à faire. Il faut redonner confiance aux Canadiens en nos institutions financières. Cette confiance a été mise à dure épreuve.

Je fais une digression ici en disant qu'il suffit de songer que les banques réalisent des bénéfices de l'ordre de 3 ou 4 milliards de dollars, tandis que le reste du pays éprouve les pires difficultés. On s'interroge sur les institutions financières et sur ce qui se passe, et on se demande comment il se fait que ces institutions disposent de ce genre de ressources et de profits, alors que d'autres éprouvent toutes sortes de problèmes. À mon avis, les institutions financières ont l'obligation de participer au processus et de veiller à ce que celui-ci fonctionne bien.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, sommes d'accord pour que cette mesure législative soit renvoyée à un comité. Nous serons heureux de collaborer avec les diffé-

rents intervenants qui s'efforcent d'améliorer ce projet de loi.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.)

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je crois qu'il y a consentement unanime pour qu'on dise qu'il est 20 heures.

**Des voix:** D'accord!

**Le président suppléant (M. Paproski):** Comme il est 20 heures, la Chambre s'ajourne à 10 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 h 18.)